

## NOTRE AMBITION ET NOS ENGAGEMENTS POUR LA BIODIVERSITÉ

### Notre ambition :

Total est un groupe multi-énergies, qui produit et commercialise des carburants, du gaz naturel et de l'électricité bas carbone. Nos 100 000 collaborateurs s'engagent pour une énergie meilleure, plus abordable, plus sûre, plus propre et accessible au plus grand nombre. Présent dans plus de 130 pays, notre ambition est de devenir la major de l'énergie responsable.

Conscient de la nécessité de protéger la nature dont l'humanité dépend, Total s'assure de la prise en compte de la biodiversité dans toutes ses activités. Cette ambition s'est matérialisée dès 2005 par la politique biodiversité du Groupe.

En 2016, le Groupe s'est engagé à contribuer à la réussite des Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par les Nations Unies dont ceux en lien avec la biodiversité.

En 2018, Total a été signataire de l'initiative act4nature promue par l'Association Française des Entreprises pour l'Environnement (EpE).

En 2020, le Groupe étend son ambition à l'occasion de la préparation du Plan Mondial de la Biodiversité des Nations Unies qui a pour objectif de préserver la biodiversité mondiale.



## Nos engagements

### 1. Nos Zones d'Exclusion volontaire

- Nous nous engageons à reconnaître la valeur universelle des zones du patrimoine mondial naturel de l'UNESCO, en ne menant aucune activité d'exploration ou d'extraction de pétrole ou de gaz dans ces zones.
- Nous nous engageons à ne conduire aucune activité d'exploration de champs pétroliers en zone de banquise arctique.
- Nous nous engageons à rendre compte publiquement de la mise en œuvre de ces engagements.

#### Comment ?

- En publiant, chaque année, une carte de nos licences en zone arctique, sur [Total.com](https://www.total.com)
- En mettant à jour, chaque année, un Atlas interne des zones UNESCO, sur la base des données publiques de l'UNESCO et en comparant la liste des nouvelles zones à celle de nos activités. A la date du 31 décembre 2019, aucun de nos sites d'exploration ou d'extraction de pétrole ou de gaz ne se situe dans une zone du patrimoine mondial naturel de l'UNESCO.

---

## 2. La Biodiversité dans nos nouveaux projets

- Nous nous engageons à mettre en place des plans d'action en faveur de la biodiversité pour chaque nouveau projet sur un nouveau site situé dans les zones d'intérêt pour la biodiversité que sont les zones UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) I à IV et les zones Ramsar. Le plan d'action est mis en œuvre, au plus tard, au démarrage du site.
- Nous nous engageons à produire un impact positif net sur la biodiversité, attesté par une institution tierce, pour chaque nouveau projet qui se situerait dans une zone d'intérêt prioritaire pour la biodiversité que sont les zones UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) I à II et les zones Ramsar.

### Comment ?

- En publiant, chaque année, le nombre de plans d'action biodiversité déployés ou en cours de préparation et en rendant compte des résultats.
- En publiant, chaque année, les résultats de nos plans d'impact positif net.
- En publiant les attestations de gain net de biodiversité de nos projets.

---

## 3. La Biodiversité sur nos sites existants

- Sur chacun de nos sites importants pour l'environnement<sup>1</sup>, certifiés au standard ISO 14001:2015, nous nous engageons à déployer un plan d'action en faveur de la biodiversité et à rendre compte de la mise en œuvre de ce plan auprès de nos parties prenantes.
- Lorsqu'un site cesse son activité, nous nous engageons à étudier la création de zones riches en biodiversité (habitats pour espèces rares, sanctuaires de biodiversité, ...) comme une des options de remise en état de ce site.

### Comment ?

- En déployant les plans d'action en faveur de la biodiversité sur la période 2022-2030, et ce en 3 étapes : état des lieux, définition d'un plan d'action, mise en œuvre et communication des résultats.
- En sensibilisant les équipes de chacun de ces sites à la biodiversité.
- En étudiant la possibilité de transformer nos anciens sites en zones de biodiversité.
- En communiquant la progression et les résultats des programmes publiquement, localement et sur [Total.com](https://www.total.com)

---

## 4. La Promotion de la Biodiversité

- Nous nous engageons, dans le cadre du programme Climat, Littoraux et Océans de la Total Foundation, à soutenir des actions de sensibilisation et d'éducation des jeunes à la biodiversité et des actions de recherche dans le domaine de la biodiversité concernant les zones littorales et les océans.
- Dans le cadre du programme Action! de la Total Foundation pour promouvoir l'engagement citoyen des collaborateurs du groupe, nous nous engageons à proposer à nos salariés des journées d'action en faveur de la biodiversité.
- Nous nous engageons à partager les données biodiversité, collectées dans le cadre de nos études environnementales, avec la communauté scientifique et le grand public.

### Comment ?

- En publiant chaque année, la liste des projets soutenus et des partenaires financés, en France et à l'international, ainsi que leurs résultats.
- En évaluant et en publiant nos indicateurs de performance (par ex. nombre de jeunes sensibilisés et formés, nombre de collaborateurs engagés sur ces sujets en France et à l'International).
- En partageant chaque année, sur la plateforme internationale de partage de données biodiversité Global Biodiversity Information Facility (GBIF), les données de biodiversité de 5 projets ou sites et en rendant compte de ce partage.
- En collaborant avec le Centre de Surveillance de la Conservation de la Nature des Nations Unies (UNEP- WCMC) à la cartographie des zones sensibles et prioritaires.

A noter que les projets de la Business Unit Total Nature Based Solutions (NBS), dédiée aux puits naturels de carbone (activités de plantation, de gestion durable forestière, d'agroforesterie, d'agriculture et de conservation d'espaces remarquables) vont générer des co-bénéfices pour la biodiversité. Nous communiquerons publiquement les résultats de ces co-bénéfices biodiversité.

---

1. Tous les sites en production de l'exploration-production, les raffineries, les sites de pétrochimie et de polymères, les centrales électriques à gaz